

SUR LE SILENCE (Congrès Balint, Grenoble 1997)

La parole ou le silence ne disent pas la vérité (le sens et la vérité, ce n'est pas la même chose). Ils sont notre façon d'habiter le monde.

Deux ou trois ans sont nécessaires au nouveau-né pour sortir du silence par la parole. Ce temps, cette durée lui sont indispensables pour entrer activement dans la langue qu'il entend depuis sa naissance, dans la langue qui, bien avant sa naissance, le situe dans telle famille, tel pays, contemporain de tel événement. L'expression qui la désigne, « langue maternelle », n'apparaît qu'au 12^e siècle.

Les découvertes récentes des analystes des très petits sont tout à fait extraordinaires. Elles se résument à ceci : l'enfant qui ne parle pas entend la langue, comprend la langue dans laquelle il est né -ou, plus exactement, tout se passe comme si cet enfant entendait et comprenait la langue dans laquelle on s'adresse à lui. Il est potentiellement apte à comprendre aussi bien toutes les langues du monde. C'est avec cette hypothèse que les analystes traitent les bébés en grandes difficultés dans leur corps et dans leur vie.

Est-ce ce pouvoir du petit enfant qui lui a fait attribuer, en même temps, la connaissance de tous les secrets du monde ? Une légende hassidique (le hassidisme est un courant mystique juif des 12^e et 13^e siècles) raconte que le petit enfant connaît tous les secrets de la vie et de la mort, mais un ange vient lui interdire de les révéler en lui posant un doigt sur la lèvre supérieure. La trace en est cette dépression au centre de la lèvre, qu'il gardera toute sa vie. L'enfant qui ne parle pas vit déjà dans un monde riche des pensées, des sentiments, des mots que vivent et que lui prodiguent ses parents. A cette richesse-là, s'oppose le silence par lequel l'enfant subit une extrême violence.

La violence essentielle du silence est celle qui n'introduit pas l'enfant dans l'ordre humain de la langue. Elle est la non-transmission des liens que permet la langue porteuse de paroles justes. Seule la parole vraie assure la sécurité psychique de l'enfant. Elle lui donne à habiter le monde des choses et des êtres nommés, le monde des mots incarnés. Elle lie l'enfant à la lignée, à la fratrie. Elle l'inscrit dans les filiations, les alliances, les parentés. Elle établit les distinctions, les séparations, les relations et les permanences grâce aux mots qui ordonnent les fantasmes fondamentaux. Ceux-ci organisent le monde psychique de l'enfant. Ils concernent, pour l'essentiel, la scène primitive, la séparation des corps, la séparation des pensées, la différence des sexes, la distinction vie / mort, la succession des générations.

Lorsque ces catégories de pensée ne sont pas établies clairement et solidement pour l'enfant par les parents, l'enfant ne reçoit pas les repères qui le constituent né de ses deux parents, ayant des pensées connues de lui seul, un corps séparé de ses parents, un corps de fille ou de garçon, avec un avenir de vivant respecté.

D'emblée, dès sa naissance, le corps de l'enfant réclame du sens et donne du sens, réclame de la mère et construit la mère. Aucun corps animal n'a, comme le corps humain, la potentialité de s'introduire dans le langage, d'être immergé dans le langage. C'est une potentialité mais, d'abord une nécessité pour la vie et, avant toute autre forme de vie, pour la vie du corps. Il existe une faim, une passion du corps pour la langue, un enracinement du corps dans la langue.

S'il n'est pas donné à l'enfant, dès sa naissance, d'habiter et d'être habité par la langue, il ne devient pas juste un être qui ne parle pas -ou juste un psychotique. Non, il meurt, privé de ce qui lui est indispensable pour intégrer la communauté humaine. Je vous rapporte ici, tel que je l'ai lu, le récit d'un épisode de la vie de Frédéric II (il régna de 1190 à 1250 environ). Il voulait savoir quelle langue parlerait un enfant qui ne serait instruit d'aucune. Parlerait-il l'hébreu parce que c'était la langue la plus ancienne ? le grec, le latin, l'arabe ou la langue de ses parents, l'allemand ? Si ces enfants avaient parlé spontanément l'allemand,

Frédéric II en eût tenu la preuve que cette langue était à l'origine de toutes les autres et qu'elle leur était supérieure à toutes. A cette fin, il fit élever une quarantaine d'enfants, enlevés à leurs parents dès la naissance, dans une institution où des nourrices reçurent pour consigne « d'allaiter les enfants, de les baigner, de les laver, mais de ne babiller avec eux et de ne leur parler d'aucune façon. » Non seulement elles ne parlaient pas aux enfants, mais elles ne devaient pas parler entre elles de sorte que ces enfants n'entendirent pas le son de la voix humaine, ni sons, ni paroles, ni chants. De plus, elles ne caressaient pas ces enfants qui étaient seulement lavés, langés puis vêtus dans de parfaites conditions corporelles. Frédéric II attendit en vain et ne put trouver aucune réponse à sa curiosité car non seulement aucun enfant ne parla, mais tous moururent avant l'âge de 8 ans. Le récit se termine là.

Les enfants utilisés par Frédéric II sont tous morts. Je crois que l'on peut dire qu'ils sont morts victimes du silence, victimes de l'extrême violence qui leur était faite. Leurs morts physiques ont succédé à leurs morts psychiques -ou plutôt, à leurs non-vies psychiques. D'ailleurs, le mutisme, dans les contes, représente la mort elle-même et, en hébreu, les mots violence et muet ont la même racine.

Arrive-t-il que le silence définitif soit le choix du petit enfant ? Vous savez que, dans nos pays, la cause la plus fréquente de la mort des nouveau-nés est la mort subite, entre l'âge de 2 et de 9 mois. Une thérapeute chinoise ose penser que les enfants ont jusqu'à neuf mois après leur naissance pour choisir la vie. Elle donne du sens à leur disparition et la rend peut-être, ainsi, un peu moins insupportable à leurs parents.

Moins dramatique que l'expérience que je viens de vous rapporter (précisons qu'au cours des siècles, cette même expérience a été répétée plus de vingt fois par des tyrans de toute obédience, toujours à la recherche de la langue originelle), l'effet du silence, lorsqu'il est le seul compagnon de l'enfant en deuil, peut s'avérer très pathogène.

Il arrive en effet qu'en période de deuil, un enfant cesse de grandir. La douleur de la séparation le coupe de son élan vital. Et sa culpabilité dans la mort de celui ou de celle qu'il a perdu ajoute à sa peine la charge d'en avoir été la cause. En effet, spontanément, pour l'enfant petit, mourir c'est être tué. Une petite fille de 3 ans ½ apprend la mort de sa grand-mère. Elle regarde sa mère bien en face et demande : « Bon, alors, qui est-ce qui l'a tuée ? » Douleur et culpabilité ne sont surmontées que si l'enfant est accompagné dans ses émotions par des mots pour les exprimer et par des mots pour les entendre. Eux seuls donnent sens humain à la perte que vit l'enfant. Eux seuls le délivrent d'une peine qu'il vit dans la solitude. Lorsque certains mots nous délivrent du silence de la solitude, ils ressemblent à ceux que la communauté reçoit du poète, « lui qui parle à la place de tout ce qui se tait autour de lui. »

Pour apporter quelque matériel à nos réflexions, je vous propose des extraits d'observations cliniques qui m'ont frappée par la densité ou la durée du silence dans lequel la thérapie s'est déroulée. Je vous fais part de cinq extraits.

M. H., 40 ans, reste plusieurs mois sans pouvoir exprimer quoi que ce soit, sauf à répondre aux quelques précisions biographiques que je sollicite. Sa première phrase spontanée sera : « Quand je vais mal, je n'ai pas du tout envie d'aller bien. » Quelques jours plus tard, il décrit un rêve éveillé : « Je tuais plein de gens et je me tuais moi-même devant l'écran éclairé des projecteurs ». Je pense souvent à cela, ajoute-t-il, ou bien à cela : « Je saute par-dessus mon balcon. Ce serait beau. » Ainsi, pendant de nombreuses semaines, son silence opaque, lourd, a contenu une violence qu'il ne pouvait ni refouler, ni assumer, ni partager. Dans un premier temps, son silence lui permet de contenir sa violence interne et d'en souffrir (et d'en jouir) seul.

M. C., 38 ans. A chaque rencontre, il est dans une sorte de stupeur muette dont il sort, après un long temps, pour me faire part du rêve éveillé suivant : « J'imagine un agresseur dont je suis la victime, ou dont mes enfants sont victimes... » C'est d'ailleurs à la suite d'une noyade évitée de peu chez son petit garçon qu'il est venu consulter.

Me M., 45 ans, consulte accompagnée par l'un de ses fils parce qu'elle ne peut plus sortir seule de chez elle ni, depuis quelque temps, y rester seule non plus. Cette patiente passe six mois sur le divan sans du tout parler puis, après ce temps qui m'a paru un peu longuet, elle me dit : « Avec mon mari, il faudrait être muette pour qu'aucune violence ne survienne. La moindre parole qui ne vient pas de lui, le met hors de lui. » Elle commence alors à entrer dans son histoire.

Je dois ajouter, pour que vous puissiez mesurer à qui elle se heurtait dans son couple, que son mari ne s'endormait jamais sans avoir placé un revolver sous son oreiller. Nous ne nous tromperons pas en affirmant que, pour elle, silence et terreur étaient synonymes.

Me B., 35 ans : « J'associe le silence à l'inceste, me dit-elle. Le silence qui régnait dans ma famille comme effet, reflet de l'inceste psychique, c'est-à-dire comme effet de la non-séparation des personnes, ou même de la non-séparation des corps. Ici, si vous ne me parlez pas, c'est comme si je n'étais pas sûre que l'on soit deux. » Dans sa famille, les parents, père en tête, mère complice, faisaient régner chez leurs enfants une terreur dont ils jouissaient. Parler, chez cette patiente, est resté longtemps illégitime. Se taire lui était une violence imposée depuis toujours et, par effet de miroir, elle se demandait quelquefois comment je faisais pour accepter de me si taire si facilement.

Me P., 28 ans. Ce n'est pas son silence actuel qui me frappe mais le silence qu'enfant elle a gardé, de 5 à 9 ans, alors qu'elle était violée, ainsi que sa sœur, son aînée de deux ans, par le meilleur ami du père. Elle commente son silence d'alors : « Enfant, je ne pouvais pas parler, je n'avais pas les mots pour dire cela. D'ailleurs, ajoute-t-elle, notre parole ne comptait pas... » (sa sœur aînée attendra sa majorité pour parler à leurs parents).

Ainsi, parfois, dans les familles, le silence, c'est l'inceste, la violence de l'inceste, puis l'impossibilité de parler de l'inceste, sauf à envisager un dévoilement et un bouleversement des relations intrafamiliales tout aussi violents.

Ensemble, plusieurs raisons rendent compte du silence soutenu par l'enfant violenté, abusé. D'abord, bien sûr, la menace qui pèse sur lui : « Si tu parles, il t'arrivera ceci., il m'arrivera cela.. » L'enfant, en effet ne souhaite pas que le père aille en prison, ni même qu'il quitte la maison. Il a pu souvent rêver de le tuer mais, en même temps, jamais il n'a voulu le voir pleurer. Ce que veut l'enfant, c'est que ça s'arrête, que le père cesse les pratiques qui le terrorisent, qu'il redevienne son père. Autre source de silence maintenu : l'absence de mots pour décrire les faits. Raconter l'événement ou la répétition des scènes d'abus sexuels suppose un vocabulaire que l'enfant n'a pas à sa disposition. Ses mots à lui sont inadéquats pour dire, du moins dire clairement. Pauvres, allusifs ou interrogatifs, ils ne sont reçus que si quelqu'un, dans sa famille ou son entourage, veut et peut l'écouter. En général, personne n'entend, personne ne peut ni ne veut entendre. Je crois qu'il faut prendre très au sérieux le fait que, toujours, la violence se pense avec une extrême difficulté, justement parce que la nature même de la violence est d'empêcher, d'écraser, de détruire la pensée.

Aux allusions de l'enfant qui essaie d'obtenir un soutien, un crédit, un appui, qui cherche un adulte en qui avoir foi, ne répondent que le silence, le déni, le discrédit : « cet enfant exagère, raconte des histoires, accuse à tort, est vicieux, méchant, il ment, veut détruire son père, sa famille. » A la violence du vécu de l'enfant est opposée la violence du déni. L'enfant n'est pas cru. A l'absence d'oreille correspond l'absence de voix. Au manque de sens, répond le manque de mots. Au silence léger ou terrorisé de l'adulte, correspond le mutisme de l'enfant.

Rien ne répond tout à fait à la question : pourquoi se tait l'enfant battu, maltraité ? Pourquoi son silence dure-t-il souvent tout le temps de son enfance ? Devenu adulte, chacun s'interroge ou répond sur la nature de son silence d'enfant. L'un d'eux me dit : « Ce qui aurait dû me détacher de mes parents -leur violence à mon égard- m'a au contraire attaché à eux. Cà, je veux le comprendre. » Un autre : « Je me dis que j'ai aimé

la violence de mon père car c'était le seul lien que j'avais avec lui. » Enfin, un troisième s'exprime ainsi : « Pour moi, enfant, le danger de perdre mon père était plus grand que celui de perdre la vie. »

En clinique, donc, nous rencontrons deux silences : celui de la violence, celui de la douleur.

Chez l'enfant, certaines expériences traumatiques violentes restent enfermées, incarcérées à l'intérieur de ce qui lui est le plus intime. Très longtemps, ces expériences ne peuvent être pensées. Elles sont, au sens premier du mot, impensables pour le sujet qui les a subies. Il ne peut pas les penser. Il m'est arrivé ainsi, à deux ou trois reprises, de ne comprendre qu'à la suite d'un long temps à quel point l'enfant devenu mon patient adulte avait été maltraité, tant sa honte, sa discrétion et son silence à ce sujet restaient grands. Le silence entraîné par les scènes traumatiques répétées reste hors sens, hors parole, vécu dans la sidération, l'hébétude, l'absurde.

La violence entraîne le non-sens, le chaos puis le silence, le vide, l'oubli et le cri. Un patient me dit : « Il y a au fond de moi comme un cri, comme un hurlement, mais silencieux. Il y a une douleur que je ne peux pas pleurer. »

Cette violence enclose entraîne le meurtre psychique. Le meurtre d'une part de la vie psychique. Elle anesthésie les sentiments, sidère l'imagination, paralyse la pensée. Ce qui ne peut être pensé persiste comme corps étranger à l'intérieur de soi. Cette violence-là reste en dehors de la pensée, en dehors de la parole, longtemps.

Le silence des enfants maltraités est ainsi souvent maintenu longtemps après leurs épreuves, celles de leur rapport à la violence familiale. Il nous évoque le silence de ceux qui sont revenus des camps, après avoir vécu l'enfer.

Cet homme-là est sorti du camp, mais le camp ne l'a pas quitté, qui occupe son espace psychique, sa mémoire. Cet homme-là se tait. Il parle avec son corps dans l'état de misère, de déchéance et de déchet où il a été réduit. Puis il se tait, longtemps ou toujours. Ce n'est pas la censure, ni le secret qui l'empêchent de parler mais l'inadéquation des mots avec la douleur, la honte, l'humiliation subies. Il tait la place de déchet qui lui a été imposée dans cette immense entreprise de déshumanisation. Dire avec des mots nécessite de supposer ou d'imaginer du sens, de trouver ou de créer du sens. Dire ce qu'il a vécu serait dire son humanité bafouée, dire l'inhumanité dans laquelle ses bourreaux l'ont maintenu et ont eux-mêmes vécu. Or il se demande toujours comment ? pourquoi ? Robert Antelme met deux ans pour écrire son livre *L'espèce humaine* (1947) et penser : « Il y a une espèce humaine, c'est-à-dire une seule, mais la question demeure : comment l'homme peut-il penser son inhumanité ? »

Retrouvons le silence des enfants qui ne peuvent pas dire ce qui leur arrive. On peut lui opposer le silence de leurs proches qui ne disent rien pour empêcher la violence, sexuelle ou pas, ou qui se taisent lorsqu'elle a lieu, qu'elle a eu lieu. Leur silence est complicité, indifférence, peur ou aveuglement. Il empêche et évite de s'opposer, de dénoncer, de dire non. Briser ce silence-là, en famille, ou en communauté de travail ou de vie, exige de la lucidité et du courage.

Vous connaissez le récit du pasteur allemand Martin Niemoeller (1892-1984) qui fit huit ans de camp de concentration. Il raconte : « Quand les nazis s'en sont pris aux communistes, je me suis tu parce que je n'étais pas communiste. Quand ils ont emprisonné les socio-démocrates, je n'ai rien dit car je n'étais pas socio-démocrate. Quand ce fut le tour des catholiques, je n'ai pas protesté car je n'étais pas catholique. Quand ils sont venus chez moi, il n'y avait plus personne pour protester. »

Revenons-en à la clinique et au statut de la parole et du silence. Une patiente psychotique me demande périodiquement : « D'où parlez-vous ? A quel titre parlez-vous ? » Questions inquisitrices redoutables s'il en est dont les réponses définiraient la part respective de l'innocence et de la culpabilité.

Chaque sujet est en dette de vie, de la vie reçue dans son corps, et il est en dette de paroles, des paroles reçues dans sa langue. Il parle à partir de la parole qu'il reconnaît comme sa dette de langage, à partir de la parole qu'il a reçue comme don.

Le silence propre au sujet, celui dans lequel il baigne, est le silence de l'ignorance, le silence de l'étranger de l'origine, le silence du mystère de l'origine et celui du mystère de la mort. Ce silence-là, le sujet l'accepte pour autant qu'il accepte la parole comme lui venant d'ailleurs, pour autant donc qu'il reconnaît sa dette de parole à l'égard de ceux qui lui ont transmis sa langue. Dans Faust, Goethe nous a déjà donné ce conseil : « Ce que tu as hérité de tes pères, acquiers-le afin de le posséder. »

Notre silence intérieur est constitué dans la mesure où il est contenu dans l'intervalle de ces paroles qui nous fondent. Il est constituant dans la mesure où il est lui-même le contenant de ces paroles, de celles qui représentent notre dette de pensée.

Le silence intérieur et celui qui reconnaît la parole comme don et comme dette.

La parole vient d'ailleurs, des ascendants, des ancêtres. Le silence l'enveloppe. Nous faisons nôtres le Silence et la Parole, comme socles à partir desquels notre histoire peut avoir lieu.

Parole et Silence sont ceux qu'évoque saint Jean de la Croix lorsqu'il nous dit : « Le Père céleste a dit une seule parole : 'C'est mon fils'. Il la dit éternellement et dans un éternel silence. »

« Comme le véritable amour -du père-, le vrai mysticisme -de la créature- est un comportement silencieux. » (Peplum, Amélie Nothomb). Plus proche de nous, Heidegger se demande à propos de Rimbaud, ce que c'est que vraiment se taire. Sur le fait que Rimbaud ait cessé d'écrire les cinq dernières années de sa vie, il nous dit : « Ce silence-là est autre chose que le simple mutisme. Ce-ne-plus-parler est un avoir-dit ». Il ajoute : « Entendons-nous avec une suffisante clarté ce que Rimbaud a tu ? ».

Le silence vide se situe entre deux bavardages.

Le silence plein est celui d'où sort une parole pleine. Il précède donc, ou il suit, une parole pleine, juste, adéquate à son dire, dont l'effet nous libère, nous construit, ou construit nos liens aux autres. Son effet est de nous rendre plus authentiques (ce mot authentique vient de auto-entikoss : qui agit par lui-même, qui est maître de soi).

« Soyez à tout moment attentif au message émanant sans cesse du silence », nous dit R-M. Rilke (Elégies de Duino, Actes Sud). Le silence plein est silence auquel ne manque aucune parole. Il nous emplit de paix. Il est repos. Il est accord avec nous-même et avec le monde. Le silence plein est notre vie sans angoisse, notre être sans angoisse. C'est l'état que vise la Méditation. Et qu'est-ce que méditer ? Nous trouvons la réponse dans Le Livre tibétain de la vie et de la mort (p.114): « Méditer, c'est ceci : quand la pensée précédente est passée et que la pensée future ne s'est pas encore élevée, n'y a-t-il pas un intervalle ? Si ? Eh bien prolonge-le, c'est la méditation. »

La méditation commence avec le silence de la mémoire. Elle commence dans la paix conclue avec le souvenir que l'on peut oublier. L'analyste accompagne son patient jusqu'à ce temps possible de la méditation. Au-delà, chacun est seul... avec le monde.

Dr Guite Guérin, psychanalyste

